

Référentiel de compétences REL

Produit par le Groupe
d'experts REL de
L'OIF
au Forum de Tunis

Ressources
Éducatives
Libres



OPEN EDUCATION
CONSORTIUM

The Global Network for Open Education



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



جامعة تونس الافتراضية
UNIVERSITÉ VIRTUELLE DE TUNIS



ALECSO

Remerciements :

Groupe d'experts francophones sur les REL :

Papa Youga Dieng (OIF), Robert Grégoire (Solva Stratégie Inc.), Adel Ben Taziri (Université virtuelle de Tunis), Stephen Downes (Conseil national recherches Canada), Sébastien Hache (lparcours), Mar Mbodj (Université Gaston Berger de Saint Louis), Sophie Touzé (Open Education Consortium), Zeynep Varoglu (UNESCO).

Participants au forum de Tunis sur les REL, novembre 2015 :

Christian Ambaud (OIF), Khalid Aoutail (UNESCO Rabat), Lilia Cheniti (université de Sousse), Paul Constantin (OIF), Christian Depover (Université de Mons), Mame Omar Diop (UNESCO/IIRCA), Michèle Drechsler (Académie Orléans-Tours), Annick Englebert (Université Libre de Bruxelles), Mouhamadou Mansour Faye (Université virtuelle du Sénégal), Daniele Houpert (Académie de Versailles), Mohamed JEMNI (ALECSO), Khaoula Jlassi (UVT), Koutheair Khribi (ALECSO), Jean-François Maynier (AUF), Eric Seigne (ABULEDU/Data).

Conception graphique : Wadia khaldi (UVT)

Ce Référentiel de compétences REL est mis à disposition par Organisation internationale de la Francophonie selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.



Avril 2016



Les Ressources éducatives libres (REL) recèlent un extraordinaire potentiel transformatif. Elles constituent un atout puissant pour parvenir à la réalisation du quatrième Objectif de développement durable : « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Alors que la sensibilisation au sujet des REL progresse de jour en jour, il est indispensable de mettre à la disposition de tous des outils propices à faire évoluer sensiblement et durablement les pratiques.

Ce référentiel de compétences manifeste l'engagement de l'OIF, en partenariat avec l'UNESCO, l'ALECSO, l'Open Education Consortium et l'Université Virtuelle de Tunis, à construire ensemble sur un socle de valeurs humanistes partagées et à valoriser la richesse de la diversité culturelle et linguistique du monde pour accompagner et soutenir le mouvement des REL.

Dans l'optique de développer des formations pouvant s'adresser à des publics variés, et afin de transmettre les quatre compétences fondamentales que sont la recherche, la réutilisation, la conception et la diffusion des REL, une approche cohérente, intégrant les dimensions pédagogique et technologique, est proposée. La maîtrise de ces compétences peut permettre à chacun d'être un acteur de l'innovation et de l'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation, et de rejoindre ainsi une communauté dynamique, forte d'une envergure mondiale et d'un ancrage dans les réalités et les besoins locaux.

Ma-Umba Mabilia
Directeur de l'Éducation et de la Jeunesse
Organisation internationale de la Francophonie

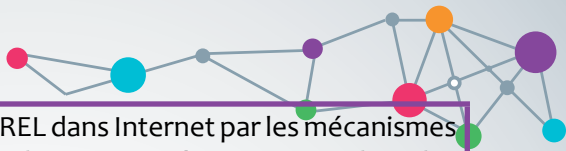
Domaine de compétence D1 : Se familiariser avec les REL

Compétences	Capacités
D1.1. Découvrir le concept des REL	1. Expliquer le contexte ayant donné naissance aux REL.
	2. Comprendre les deux grands régimes juridiques qui régissent la propriété intellectuelle et pouvoir spécifier celui de son pays.
	3. Citer les principaux événements et acteurs de l'émergence des REL.
	4. Comprendre la nature et le rôle d'une licence d'utilisation.
D1.2. Distinguer une REL d'une autre ressource	1. Pouvoir déterminer si une ressource est libre grâce à la définition d'une REL.
	2. Savoir que par défaut le régime de propriété intellectuelle gouverne les droits de réutilisation des ressources.
D1.3 : Savoir quand et pourquoi utiliser les REL	1. Démontrer à quel niveau les REL ont un rôle à jouer dans les grands enjeux mondiaux d'éducation libre et de développement durable.
	2. Comprendre comment chaque utilisateur de REL peut contribuer à l'essor du mouvement.
	3. Identifier au moins une communauté de pratique des REL qui est pertinente à sa pratique personnelle et dans laquelle le potentiel de s'engager est réel.

Domaine de compétence D2: Rechercher des REL

Compétences	Capacités
D2.1: Utiliser un outil de recherche pour trouver des REL	1. Comprendre la signification des différents termes banque, dépôt, répertoire et référentiel de ressources et être en mesure d'associer à ces termes la source d'une REL.





	<p>2. Rechercher des REL dans Internet par les mécanismes de recherche simple et avancée en manipulant les paramètres de recherche de manière à moduler la découverte de REL suivant les besoins.</p> <p>3. Connaître les grands répertoires de REL et être en mesure de préciser ceux qui sont les plus appropriés à ses propres besoins.</p> <p>4. Comprendre le rôle que joue la standardisation des métadonnées dans l'interopérabilité des banques.</p>
D2.2: Sélectionner les REL appropriées	<p>1. Connaître les critères de qualité d'une REL.</p> <p>2. Connaître les mécanismes de validation de la qualité des REL.</p> <p>3. Nommer quelques-unes des principales informations à noter pour correctement attribuer une REL.</p> <p>4. Reconnaître une licence et savoir comment déterminer si une ressource en dispose.</p>

Domaine de compétence D3.Utiliser les REL

Compétences	Capacités
D3.1: Distinguer les types de licences libres	<p>1. Énoncer en termes simples les avantages comparatifs offerts par les licences Creative Commons</p> <p>2. Comprendre les exceptions aux lois de propriété intellectuelle et pouvoir en citer au moins deux qui s'appliquent dans l'enseignement.</p> <p>3. Nommer les quatre options de base des licences Creative Commons, connaître leur sigle et pouvoir expliquer leur signification.</p> <p>4. Pouvoir nommer au moins une des raisons citées par les objecteurs au système de licences.</p>
D3.2: Respecter les termes des licences	<p>1. Utiliser une ressource sous licence Creative Commons.</p> <p>2. Démontrer sa compréhension appliquée du système de licences Creative Commons.</p>

Domaine de compétence D4. Créer des REL

Compétences	Capacités
D4.1: Concevoir une REL	<ol style="list-style-type: none">1. Produire des contenus originaux ou réutilisables qui peuvent être assemblés en une œuvre susceptible d'être licenciée pour devenir une REL.2. Connaître les bonnes pratiques de conception qui prennent en compte les dimensions pédagogique et culturelle de la ressource, sa qualité technique et son ergonomie, ainsi que des notions de base pour assurer sa découverte et son accessibilité.
D4.2 : Modifier une REL	<ol style="list-style-type: none">1. Être capable d'identifier et de distinguer une REL modifiable au format ouvert (en s'assurant notamment de disposer du format original de conception).2. Connaître les différentes possibilités d'adaptation d'une REL (traduction, sonorisation, illustration, accessibilité, contextualisation, etc.)
D4.3: Combiner des REL	<ol style="list-style-type: none">1. Savoir créer une REL composée de différentes REL en prenant en compte les spécificités des licences utilisées et leur potentiel de dissémination.2. Savoir créer une REL combinant des REL et des contenus qui ne sont pas ouverts en s'assurant des contraintes liées à ce type d'œuvre composite et en spécifiant les droits associés à chaque contenu.
D4.4 : Co-créer des REL	<ol style="list-style-type: none">1. Distinguer les différents modes de co-création afin de pouvoir se les approprier judicieusement pour la création de REL.2. Identifier les contributeurs impliqués dans la réalisation de la REL en établissant et mentionnant clairement les niveaux de contributions et de propriété intellectuelle de chacun.3. Définir et formaliser une licence ouverte pour une production collaborative ou collective.





Domaine de Compétence D5.Partager des REL

Compétences	Capacités
D5.1: Choisir une licence pour la REL	1. Être en mesure de sélectionner une licence appropriée pour sa REL.
	2. Reconnaître quelles licences se prêtent moins bien à la réutilisation lorsque plusieurs licences sont combinées.
D5.2:Adjoindre une licence à la REL	1. Attribuer une licence Creative Commons à une ressource
	2. Démontrer des pratiques exemplaires en matière d'attribution de la paternité, pour les auteurs des REL réutilisées comme pour ses propres créations.
D5.3: Publier la REL	1. Utiliser sa ressource en respectant les normes actuelles (indexation, métadonnées) pour assurer son utilisabilité.
	2. Mettre sa ressource à disposition par tous les moyens
	3. Identifier les grands répertoires de REL dans lesquels le créateur de REL pourrait publier ses créations.
D5.4 : Promouvoir la REL	1. Comprendre le cycle de vie d'une ressource.
	2. Utiliser les réseaux sociaux afin de faire connaître les REL.
	3. Identifier des communautés de pratiques pour découvrir et analyser les usages des REL.

Vue d'ensemble du référentiel de compétences REL

D1

Se familiariser avec les REL

- D1.1 : Découvrir le concept des REL
- D1.2 : Distinguer une REL d'une autre ressource
- D1.3 : Savoir quand et pourquoi utiliser les REL

- D2.1 : Utiliser un outil de recherche pour trouver des REL
- D2.2 : Sélectionner les REL appropriées

D2

Rechercher des REL

- D3.1 : Distinguer les types de licences libres
- D3.2 : Respecter les termes des licences

D3

Utiliser les REL

- D4.1 : Concevoir une REL
- D4.2 : Modifier une REL
- D4.3 : Combiner des REL
- D4.4 : Co-créeer des REL

D4

Créer des REL

D5

Partager des REL

- D5.1 : Choisir une licence pour la REL
- D5.2 : Adjoindre une licence à la REL
- D5.3 : Publier la REL
- D5.4 : Promouvoir la REL